

ECORENOVE-CARENE

Plateforme territoriale de rénovation énergétique



Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire - CARENE

Anne HEOUARI

Direction Habitat et Logement
4 avenue du Commandant l'Herminier – BP 305
44 605 SAINT-NAZAIRE Cedex
Tel : 02 51 76 10 00
amelioration-habitat@agglo-carene.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

La CARENE est engagée depuis 2016 dans l'expérimentation d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique au sens de la loi sur la transition Energétique et de la Croissance Verte adoptée en aout 2015. Elle s'inscrit depuis le 1^{er} janvier 2021 dans le cadre du SARE et est labélisée « Espace France Renov' »

Les objectifs poursuivis sont d'inciter et d'accompagner les particuliers à rénover leurs logements dès lors qu'ils s'inscrivent dans les critères suivants :

- Les propriétaires ne sont pas bénéficiaires des aides de l'ANAH
- Les travaux envisagés visent une rénovation énergétique performante

TYPE D'AIDE

Conseils gratuits, aide financière à l'audit énergétique, accompagnement gratuit (sous condition).

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

CARENE.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, syndicats de copropriétaires.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Ne pas être bénéficiaire des aides de l'ANAH

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Subventions de la CARENE :

	Pourcentage d'aide	Plafond
Audit énergétique avec scénarios de rénovation	-	340 €

Dispositifs complémentaires

- Embellissement des façades : voir la fiche sur l'embellissement / coloration des façades
- Accession dans l'ancien : uniquement pour les travaux d'amélioration énergétique avec un gain thermique de 25 % après travaux ; 10% du coût des travaux avec un plafond de travaux de 20 000€ HT.
- Travaux d'amélioration énergétique : voir la fiche PIG 2019-2022
- Aide à la maîtrise d'œuvre : 20 % des honoraires HT sur des taux d'honoraires plafonnés à 12% pour une mission complète et 6% dans le cas d'une mission partielle de maitrise d'œuvre.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Région des Pays de la Loire

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : soutien à la plateforme de 200 000 €.